



Reçu le :
9 mai 2012
Accepté le :
15 juillet 2012

Le projet ESPRIH : évaluation et étude des risques psychosociaux à l'hôpital

The ESPRIH project: Evaluation and study of psychosocial risks at the hospital

P. Rucay^{a,*}, I. Bonneau^b

^a Service de santé au travail, CHU d'Angers, 4, rue Larrey, 49933 Angers cedex 9, France

^b Cellule d'écoute du personnel hospitalier, CHU d'Angers, 4, rue Larrey, 49933 Angers cedex 9, France

Disponible en ligne sur

SciVerse ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Summary

Purpose of the study. To create a questionnaire allowing to evaluate and study the psychosocial risks (RPS) at the hospital and to establish its modalities of use. To validate the questionnaire and its modalities of use during a first test phase.

Method. To reach the objectives of the Evaluation and Study of Psychosocial Risks at the Hospital (ESPRIH) project, a literature search on the already existing questionnaires for the evaluation of RPS was performed and a multidisciplinary approach gathering the social partners, the hospital management, the occupational physician and the occupational psychologist was used. This multidisciplinary approach will be maintained during the development of the project within the framework of multidisciplinary meetings (RCP) comparable to RCP in cancerology. The questionnaire was tested in a department employing a limited staff.

Results. The questionnaire ESPRIH contains 164 questions. It was validated with its modalities of use during a test phase in the ambulance service of the hospital. The opinion of the employees on the implemented method is positive and descriptive statistics were obtained on the studied population.

Discussion. The multidisciplinary approach allowed the project to be accepted by all participants. Some aspects of the working conditions of the ambulance drivers will be studied more in detail after the test phase.

Conclusion. The questionnaire ESPRIH will be widely used in the hospital to obtain indicators of psychosocial risks. A future objective is to reduce the number of questions in the questionnaire ESPRIH.

© 2012 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Keywords: Psychosocial risks, Hospital, Stress, Harassment, Violence at work

Résumé

Objectifs. Créer un questionnaire permettant d'étudier et d'évaluer les risques psychosociaux (RPS) à l'hôpital et établir ses modalités d'utilisation. Valider le questionnaire et ses modalités d'utilisation lors d'une première phase test.

Méthode. Pour atteindre les objectifs du projet Evaluation and Study of Psychosocial Risks at the Hospital (ESPRIH), une recherche bibliographique sur les échelles d'évaluation des RPS a été faite et une approche multidisciplinaire réunissant les partenaires sociaux, la direction de l'établissement, le médecin du travail et la psychologue du travail a été adoptée. Cette approche pluridisciplinaire sera pérennisée pendant le développement du projet dans le cadre de réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) inspirées des RCP en cancérologie. Le questionnaire a été testé dans un service employant un nombre limité de salariés.

Résultats. Le questionnaire ESPRIH comporte 164 questions. Il a été validé avec ses modalités d'utilisation lors d'une phase test dans le service des ambulances de l'établissement. L'opinion des salariés sur la méthode adoptée est positive et des statistiques descriptives ont été obtenues sur la population étudiée.

Discussion. L'approche pluridisciplinaire a permis d'obtenir des livrables acceptés par tous les participants au projet. La phase test va nous conduire à étudier plus en détail certains aspects des conditions de travail des ambulanciers.

Conclusion. Le questionnaire ESPRIH va être utilisé plus largement au sein de l'établissement pour obtenir des indicateurs de risques psychosociaux. Un objectif futur est de réduire le nombre de questions dans le questionnaire ESPRIH.

© 2012 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Mots clés : Risques psychosociaux, Hôpital, Stress, Harcèlement, Violences au travail

* Auteur correspondant.
e-mail : pirucay@chu-angers.fr

Introduction

Les risques psychosociaux (RPS) mettent en danger la santé physique et mentale des salariés et ils ont un effet négatif sur le fonctionnement des entreprises. Ils sont caractérisés par des symptômes liés notamment au stress, au harcèlement ou aux violences au travail. Les conséquences des RPS ne sont pas limitées aux problèmes de santé mentale comme la dépression, ces risques peuvent aussi favoriser l'apparition de troubles musculo-squelettiques (TMS), de maladies cardiovasculaires, de désordres humoraux, d'infections. . . Tous les secteurs d'activité et l'hôpital en particulier sont concernés par les RPS.

Les RPS occasionnent la souffrance et la perte de bien-être des salariés, ils ont aussi un coût social. Une étude, réalisée par une équipe de l'INRS et d'Arts et métiers Paris Tech, a évalué que le coût social du stress aurait représenté à minima deux à trois milliards d'euros en 2007 [1]. L'ensemble des acteurs de l'entreprise est concerné par les RPS et la branche risques professionnels de l'assurance maladie a retenu le thème des RPS dans ses priorités d'action [2].

Une augmentation de la sollicitation des différents acteurs concernés par la prévention des RPS (médecins du travail, psychologue du travail, membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail [CHSCT], direction) a été observée dans un centre hospitalier qui emploie près de 7000 personnes. Au sein de cet établissement, il n'existait pas de plan d'action formalisé pour la prise en charge des RPS et le document unique d'évaluation des risques professionnels semblait peut-être adapté pour aborder cette problématique. Le directeur général du centre hospitalier a demandé au président du CHSCT qu'un tel plan d'action soit établi pour tous les salariés de l'établissement et la demande du directeur général a aussi été appuyée par la commission médicale d'établissement (CME). Suite à cette demande, le projet Evaluation and Study of Psychosocial Risks at the Hospital (ESPRIH) d'évaluation et d'étude des RPS a été développé.

Population et méthode

La demande du directeur général du centre hospitalier a été validée par un comité de pilotage (COFIL) constitué de représentants de la direction et notamment des ressources humaines, de représentants syndicaux membres du CHSCT, d'un médecin du travail, de la psychologue du travail et d'un représentant de la cellule qualité de l'établissement. Un représentant des syndicats médicaux a été informé du projet. Le COFIL a nommé un groupe de travail constitué de représentants syndicaux membres du CHSCT, du médecin du travail et de la psychologue du travail. Le médecin du travail et la psychologue du travail constituaient un groupe expert se réunissant en moyenne deux fois par semaine pour élaborer les livrables du projet. Le groupe de travail se réunissait en

moyenne une fois par mois pour finaliser les livrables avant validation par le COFIL, puis par le CHSCT.

Le COFIL a décidé de l'élaboration d'un questionnaire permettant d'évaluer et d'étudier les RPS chez les salariés de l'établissement y compris les membres du corps médical. Il a aussi été décidé que les modalités d'utilisation du questionnaire soient établies.

Pour l'élaboration du questionnaire ESPRIH, la recherche bibliographique s'est notamment intéressée au rapport DARES/DREES sur les indicateurs provisoires de facteurs de RPS au travail [3], aux questionnaires déjà existants et notamment au questionnaire de Karasek, au questionnaire de Maslach, au questionnaire de Siegrist, au Working Condition and Control Questionnaire, au Leyman Inventory of Psychological Terror (questionnaire de Leymann) [4,5]. . . La recherche bibliographique s'est intéressée à l'organisation de la réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) en cancérologie pour l'élaboration des modalités d'utilisation du questionnaire ESPRIH [6].

Le projet a été déclaré à la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le projet a aussi été présenté au comité d'éthique du centre hospitalier, afin d'avoir la confirmation qu'il correspond à une étude observationnelle ne nécessitant pas d'être approuvée par un comité consultatif de protection des personnes dans la recherche biomédicale (CCPPRB) [7].

Le questionnaire ESPRIH et ses modalités d'utilisation ont ensuite été testés dans le service des ambulances du centre hospitalier (enquête 2011-01_Ambulances). Ce service pour lequel n'avait pas été signalé de RPS a été choisi pour cette première phase test en raison du nombre relativement limité de ses salariés qui s'élevait à 48. L'outil statistique choisi pour le projet ESPRIH est SPSS 15.0, celui-ci a été testé pendant le test lors de la mise à plat des données obtenues et de la production de statistiques descriptives. Les salariés qui ont participé à l'enquête 2011-01_Ambulances ont également répondu à un second questionnaire de neuf questions leur permettant d'évaluer le questionnaire ESPRIH.

Résultats

Le questionnaire Evaluation and Study of Psychosocial Risks at the Hospital (ESPRIH)

Le questionnaire ESPRIH est constitué de 164 questions organisées selon six axes de risques à caractère psychosocial comme définis dans le rapport DARES/DREES, plus un axe sur l'état de santé générale perçue. Les six axes de risques à caractère psychosocial concernent les exigences au travail, les exigences émotionnelles liées au travail (comprenant une échelle d'épuisement professionnel), l'autonomie dans le travail, les rapports sociaux et les relations au travail, les conflits de valeur dans le travail, l'insécurité d'emploi et la mobilité. Le questionnaire de Karasek sur les conditions de travail et le

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/2694508>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/2694508>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)